6èmes RENCONTRES AGRICOLES INTER-ILES

Dynamiques des Projets Alimentaires Territoriaux insulaires

Île d'Yeu, lundi 24 et mardi 25 novembre 2025

Des rencontres agricoles inter-îles, dans quel but ?

Tous les deux ans, les rencontres agricoles ont pour objectif de rassembler les adhérents et partenaires du RAIA afin d'échanger de manière conviviale sur les enjeux agricoles et alimentaires insulaires, de monter collectivement en compétence, de faire connaître des initiatives locales et de permettre aux participants de découvrir le contexte agricole et socioéconomique de l'île hôte.



Les rencontres agricoles en chiffres

2 journées de retours d'expériences, d'échanges et de débats

60 participants : élus, techniciens d'associations ou de collectivités, agriculteurs, porteurs de projet, bénévoles, citoyens engagés, chercheurs, associations partenaires

23 intervenants

4 visites de terrain au cœur des réalités locales

Session 1. Enjeux et perspectives des PAT insulaires et autres initiatives non labellisées

Les échanges de cette première session ont mis en lumière la **grande diversité des contextes et configurations dans lesquels s'inscrivent les politiques agri-alimentaires insulaires**, qu'il s'agisse de PAT labellisés ou de démarches menées en dehors de ce cadre. Certaines îles disposent d'un PAT reposant sur une démarche ancienne, comme l'île d'Oléron, engagée depuis la fin des années 2000 (Agenda 21, charte et plan d'action agricole, puis PAT de niveau 1 et 2). Cette continuité a permis de consolider des actions sur les circuits courts, la logistique, le foncier, l'installation mais aussi d'élargir récemment le champ d'action aux enjeux de précarité alimentaire. Le **PAT y joue un rôle structurant**, donnant légitimité et cohérence à l'action publique, avec un fort portage politique et un soutien financier conséquent du Département.

À l'inverse, d'autres territoires font face à des blocages importants. Sur l'île de Batz, une association citoyenne a tenté de soutenir la diversification des productions par l'installation de porteurs de projet, dans un contexte agricole local tourné vers l'exportation. Malgré un projet solide, les difficultés foncières, règlementaires et les oppositions locales ont conduit à l'abandon du projet. Cet exemple illustre les **résistances persistantes** que peuvent rencontrer des initiatives de transition agri-alimentaire et rappelle que **le cadre politique local et l'acceptabilité sociale restent des facteurs déterminants**.

Entre ces deux situations, des expériences comme celle de Bréhat montrent à la fois le potentiel et les limites du PAT. Initié par l'association Terre fert'île, puis porté par la commune, le PAT a permis de mobiliser des financements, d'embaucher un chargé de mission et d'engager un travail ambitieux sur le foncier, la révision du PLU et la mise à disposition de terres aux professionnels. Des **avancées concrètes** ont été obtenues, notamment l'acquisition de plusieurs hectares par la commune et la sensibilisation des propriétaires et habitants. Cependant, le choix de ne pas poursuivre cette démarche de PAT labellisé met en évidence des

fragilités récurrentes : difficulté à maintenir l'énergie collective sur la durée, manque de ressources humaines expérimentées, baisse des subventions liées aux PAT, manque de reconnaissance de certains enjeux de la part des services de l'Etat et incertitudes politiques liées aux échéances électorales.

À Belle-Île-en-Mer, le PAT s'inscrit dans une histoire longue d'articulation entre enjeux agricoles et environnementaux. Il a permis de structurer des actions existantes de développement agricole durable, de **renforcer le dialogue entre agriculteurs, habitants et élus**, et d'investir de nouveaux sujets de travail au regard des attentes des professionnels grâce aux moyens alloués par le Plan de relance. Aujourd'hui le PAT fait l'objet d'un transfert entre le porteur historique, le CPIE, et l'intercommunalité, la CCBI, elle-même engagée dans le développement agricole de par ses compétences (collecte du lait, abattoir, projet agro-environnemental et climatique). Là encore, la **question des moyens humains, de la coordination entre acteurs et du portage politique apparaît centrale** dans cette transmission.

De ces échanges se dégagent plusieurs enseignements transversaux. Le PAT n'est ni une solution miracle, ni un passage obligé : des actions pertinentes peuvent émerger en dehors de ce cadre. En revanche, lorsqu'il est bien ajusté aux réalités locales, il peut constituer un outil précieux pour structurer l'action publique, expérimenter de nouvelles formes de gouvernance, favoriser le dialogue entre agriculture, alimentation et société et enfin, aboutir à des réalisations concrètes.

Dans les territoires insulaires, où les tensions sont particulièrement fortes, **la réussite des démarches agri-alimentaires repose avant tout sur l'accès aux moyens de production (foncier et bâti agricole), les ressources humaines des structures animatrices et la capacité à faire collectif et à inscrire l'action dans le temps long**. L'ouverture vers des enjeux de justice alimentaire et de nutrition-santé s'inscrit alors comme un nouvel horizon possible, qui nécessite un portage politique renforcé.

Projet Alimentaire Territorial
Projet reconnu par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Session 2. Produire concrètement : les ressources locales en eau et leurs usages pour l'agriculture ; mettre en place de nouvelles fermes

Le projet « Au f'île de l'eau », piloté par le Comité de Développement de l'Agriculture de l'Île d'Yeu (CDA), vise à **structurer une gestion durable de l'eau pour les activités agricoles**. Lancé en 2020, il répond à des constats d'abandon des réseaux hydrographiques et des ouvrages hydrologiques et de situations d'hydromorphie récurrente des sols. Le projet s'articule autour de trois axes.

1. **Le diagnostic et le recueil de données** : Plusieurs études scientifiques (Unilasalle, Université de Nantes) et un inventaire participatif des mares avec la LPO ont été menés. Les résultats montrent que l'exploitation de la nappe souterraine est risquée et précaire en raison des intrusions salines, ce qui oriente les solutions vers la valorisation des eaux de surface.

2. **Les travaux et aménagements techniques** : Avec un investissement de plus de 91 000 €, le CDA a financé la restauration de 1 460 mètres linéaires de fossés, la création ou le curage de mares, ainsi que l'installation de systèmes de récupération des eaux de pluie sur des bâtiments agricoles. Ces actions améliorent les conditions de culture en limitant l'engorgement hivernal et en augmentant l'autonomie estivale des fermes.



3. **Le volet participatif** : Le projet mobilise citoyens et agriculteurs via des groupes de travail pour intégrer la thématique de l'eau dans les outils réglementaires comme le PLU.

En conclusion, bien que les bénéfices soient immédiats pour la viabilité de certaines parcelles, l'affranchissement total du réseau d'eau potable venant du continent reste un défi de long terme, freiné par des coûts d'installation importants pour les nouvelles fermes.

En matière de nouvelles fermes, la création d'une ferme maraîchère en régie municipale à l'île d'Yeu fait écho à la loi EGAlim (2018), qui fixe des objectifs ambitieux pour la restauration collective, avec l'atteinte de 50 % de produits de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique. Sur l'île, les filières agricoles sont structurées en circuits courts, avec des débouchés limités vers la restauration collective, ce qui confère à **la ferme municipale un rôle complémentaire, sans concurrence avec les producteurs existants**.

Le projet vise à soutenir le développement agricole local, à valoriser des parcelles communales en friche, à créer de l'emploi, notamment par l'embauche d'un maraîcher en 2022 et à contribuer à la décarbonation. Il constitue également un support pédagogique pour sensibiliser les publics aux enjeux alimentation et santé. Les perspectives incluent le recrutement d'un salarié à mi-temps, soutenu par le PAT 2026-2030, ainsi qu'un travail partenarial avec la restauration collective (écoles, EHPAD) pour lever les freins à l'usage de produits frais, et avec les acteurs de l'aide alimentaire (CCAS, Secours catholique), ouvrant des réflexions autour de la sécurité sociale de l'alimentation.



Session 3. De la fourche à la fourchette : organisation collective, accessibilité et durabilité

Les échanges ont mis en lumière la diversité des initiatives engagées dans les territoires insulaires pour relocaliser l'alimentation, qu'elles concernent la restauration collective, la structuration de filières agricoles ou la lutte contre la précarité alimentaire. Ces démarches reposent sur un équilibre entre engagement citoyen et des professionnels, action publique et réalités économiques agricoles.

Sur l'île d'Oléron, l'exemple de l'association MOPS illustre **les potentialités mais aussi les limites de l'approvisionnement local de la restauration collective**. Depuis plus de 15 ans, l'association joue un rôle d'intermédiaire entre producteurs et cuisines, en assurant un guichet unique de facturation et de coordination logistique. Ce fonctionnement a permis d'impliquer une vingtaine d'agriculteurs et de fournir régulièrement cantines et cuisines centrales en produits locaux. La lourdeur des procédures de marchés publics, les changements d'équipes municipales, les exigences administratives et les pratiques professionnelles des personnels gestionnaires des cuisines ont conduit à plusieurs réorganisations, avec un retour récent à des relations de gré à gré, plus souples mais reposant largement sur le bénévolat des membres de MOPS.

À Noirmoutier, la relocalisation alimentaire est entre autres abordée par une **entrée santé, nutrition et solidarités**. Elle s'inscrit dans un cadre stratégique large, le Plan Local Unique Santé Social (PLUSS). Le PAT, engagé dès 2021, vient ainsi en appui. Le travail mené par la Communauté de communes, en lien avec les acteurs de la restauration collective, a permis d'améliorer la qualité des repas et de faire évoluer les pratiques culinaires, notamment par l'introduction de produits bruts et de légumineuses, ainsi que par un accompagnement technique des équipes. Parallèlement, de nombreuses actions de sensibilisation ont été déployées auprès des habitants (ateliers nutrition, défis foyers à alimentation positive, actions à destination des seniors), contribuant à renforcer les liens entre alimentation, santé et environnement. Cette dynamique s'est progressivement élargie à des enjeux de solidarité alimentaire, avec des dispositifs ciblés vers les publics les plus vulnérables, tels que les paniers bio prescrits à des femmes enceintes ou l'accompagnement des acteurs de la petite enfance. À Noirmoutier, l'articulation étroite entre politiques alimentaires, sociales et de santé apparaît ainsi comme un levier structurant pour penser la relocalisation alimentaire au-delà des seules questions de production ou d'approvisionnement.

Les retours d'expérience présentés lors de la table ronde sur les filières insulaires – qu'il s'agisse de la mise en place de filières céréalières autour de blés anciens, de la structuration d'une production d'oignons de variété locale visant une reconnaissance sous signe officiel de qualité, ou encore d'un projet de coopérative laitière – soulignent **l'importance du temps long, de la coopération entre acteurs et du soutien des collectivités**

territoriales. Ces initiatives révèlent également des **obstacles majeurs** : des rendements agricoles parfois insuffisants pour atteindre des seuils de viabilité économique, des contraintes foncières et urbanistiques fortes, des investissements élevés – notamment pour les bâtiments et les outils de transformation – ainsi qu'une forte volatilité des prix dans un contexte géopolitique incertain. **Les attentes parfois divergentes entre agriculteurs, associations et institutions peuvent également fragiliser les dynamiques engagées**. Plusieurs projets ont ainsi été mis en pause ou abandonnés, malgré un fort engagement local. D'autres, en revanche, montrent des avancées significatives, en lien avec leur capacité à fédérer un nombre suffisant d'acteurs et à sécuriser collectivement les différentes étapes de la filière.



Sur l'île d'Yeu, enfin, la situation des maraîchers met en évidence les enjeux liées à la commercialisation. La forte concentration des ventes sur les marchés et la difficulté à créer de nouveaux lieux de commercialisation illustrent les tensions où l'augmentation de l'offre d'une même gamme de produits ne s'accompagne pas nécessairement d'une hausse de la demande, **face à des habitudes de consommation bien ancrées**.

Avec l'intervention de l'association Ingénieurs Sans Frontières, les questions de **justice alimentaire** et le projet **de sécurité sociale de l'alimentation** ont ouvert des perspectives plus larges. Ces réflexions interrogent la capacité des initiatives locales à **changer d'échelle**, à garantir un accès digne à une alimentation de qualité à un large public et à mieux rémunérer le travail agricole. Elles rappellent que la relocalisation alimentaire ne repose pas uniquement sur des outils techniques, mais sur des **choix politiques dans les champs d'action du social et de l'économie**, des formes de gouvernance partagée et un ancrage citoyen déterminant.

Session 4. Se positionner et se mobiliser collectivement, perspectives

La séquence consacrée à la mobilisation dans le cadre des élections municipales, nourrie par les apports du réseau InPACT, a permis de prendre du recul sur le rôle et les limites des PAT. S'ils offrent une légitimité accrue aux collectivités pour agir sur les enjeux agricoles et alimentaires et une visibilité aux initiatives locales, **leur efficacité demeure fortement dépendante du portage politique**. Pour les organisations paysannes, l'engagement initial, souvent très fort, peine à s'inscrire dans la durée, en raison de l'absence de moyens financiers pérennes mais aussi du manque de résultats concrets à grande échelle et à effet réellement structurant. La difficulté persistante à mobiliser les acteurs majeurs de l'agroalimentaire **interroge ainsi la capacité des PAT à infléchir durablement le système agri-alimentaire dominant**.

Dans ce contexte, les participants ont été invités à se mettre en travail, par île, afin de réfléchir collectivement aux perspectives d'action. Nous avons formulé des recommandations jugées prioritaires, en discutant leur degré de consensus et les conditions de leur mise en œuvre. Les échanges ont porté sur les modalités de coopération entre acteurs, les partenariats à renforcer ou à inventer, ainsi que sur les stratégies de mobilisation à déployer pendant la campagne des élections municipales. Cette séquence a également permis d'identifier des pistes opérationnelles, qu'il s'agisse de l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer ou de la focalisation sur l'organisation d'événements concrets, en lien avec les priorités partagées localement. Enfin, les groupes ont réfléchi à la manière dont le RAIA pourrait être mobilisé en appui, notamment en matière d'ingénierie, de valorisation des retours d'expériences et de soutien politique.

Un évènement réalisé avec le soutien de :

Région PAYS DE LA LOIRE — Soutenu par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE — MAIRIE DE L'ILE D'YEU — cda COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE L'ILE D'YEU

***Contact** : raia.association@gmail.com*